

situation commerciale du confluent, les Grecs ont aussi fondé à Lugdunum une colonie avant la fondation de Plancus. Quoique Jules César, qui, suivant toute apparence, a traversé le Rhône non loin de là, en marchant contre les Helvètes, ne mentionne pas cette colonie grecque, toutefois les indices de l'abbé Jolibois sont assez sérieux pour être examinés et réfutés. En admettant son assertion, voilà donc les Grecs bien près du Bugey, mais nous ne les y voyons pas établis. Que ces industriels et hardis navigateurs aient remonté le Rhône supérieur à Lugdunum pour ouvrir avec les Séquanes et les Allobroges un commerce d'échange, c'est possible, mais rien ne l'indique et ce fait ne constituerait pas d'ailleurs un établissement grec dans la péninsule du Bugey. Quelques objets d'antiquité grecque, trouvés, dit-on, dans cette petite province, où les Romains ont séjourné si longtemps, ne démontrent pas non plus une colonie grecque. N'est-il pas à la connaissance de tous les archéologues que dans toutes les provinces occupées par les Romains, des objets grecs ont été trouvés parmi les débris des antiquités romaines? Dans le Bugey, si peu d'antiquités grecques ont été découvertes que le docte numismate Chapuis, curé d'Argix, près de Saint-Rambert, n'avait dans sa grande collection que des médailles grecques qu'il s'était procurées à Lyon. Ses notices, adressées à la Société d'émulation de Bourg-en-Bresse, ne mentionnent pas, que je sache, une seule pièce grecque trouvée dans le Bugey, ce qui affaiblit même la supposition que les Grecs ont navigué dans le Rhône supérieur.

Et alors même que des objets d'antiquité grecque y auraient été découverts, prouveraient-ils un établissement grec, apportés qu'ils ont été, sans doute, par les Romains ou par les Grecs eux-mêmes dans leurs pérégrinations commerciales. Avec de pareils indices, on pourrait soutenir que toute l'ancienne Gaule a été colonisée par les grecs, puisque partout